



SALEILLES : CENTRE DE VACCINATION EPHEMERE EN MAI ET JUIN

La ville organise conjointement avec l'Agence Régionale de Santé et des professionnels de santé de la commune, une campagne de vaccination contre le COVID 19 (vaccin Moderna) à la salle polyvalente L. Zaragosa.

PREMIÈRE INJECTION : MERCREDI 19 MAI 2021 DE 9H À 13H ET DE 14H À 17H

SECONDE INJECTION : MERCREDI 30 JUIN 2021 DE 9H À 13H ET DE 14H À 17H

Dès le 5 mai et jusqu'au mercredi 12 mai, les inscriptions se feront sur rendez-vous, dans la limite des places disponibles, auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 68 37 70 70 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour information, il conviendra de se présenter à la salle polyvalente en ayant préalablement pris rendez-vous et **muni de sa carte Vitale, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Cette journée de vaccination est ouverte à tout le monde, quelque soit l'âge, dans la limite des places disponibles. Les élus, même des autres communes, devant tenir des bureaux de vote au mois de juin peuvent aussi venir se faire vacciner.

La priorité sera donnée aux saleillencques et saleillencs éligibles (suivant en cela les directives gouvernementales) et inscrits, à savoir :

1. LES PLUS DE 60 ANS

Prière de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et de la carte Vitale

2. LES PUBLICS PRIORITAIRES DE PLUS DE 55 ANS

(enseignants, policiers, agents territoriaux, gendarmes, personnels de la petite enfance...). Prière de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, de votre attestation professionnelle et de la carte Vitale

3. LES PUBLICS VULNÉRABLES DE PLUS DE 18 ANS

- soit de par leurs pathologies : *Prière de se munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, d'un certificat médical obligatoire et de la carte Vitale.*
- Soit de par leurs professions : *(professionnels de santé, sapeurs-pompiers, intervenants à domicile...). Prière de se munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité, de votre attestation professionnelle et de la carte Vitale.*

Pour vérifier votre éligibilité à la vaccination, vous pouvez consulter le site :

<http://www.gouvernement.fr/les-personnes-eligibles-a-la...> ou votre application smartphone TousAntiCovid.

LA CNAM COMMUNIQUE

Depuis le 31 mars, la CNAM déploie son dispositif « Aller vers » pour permettre aux personnes âgées de plus de 75 ans, non encore vaccinées, d'avoir un accès à un rendez-vous de vaccination.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement et l'Assurance Maladie mettent en place :

1. **Au 31 mars** : un numéro « coupe-file » pour ces personnes spécifiquement géré par l'État : 0800 730 956.
2. **Du 31 mars au 6 avril** : des SMS pour favoriser le recours à ce numéro, campagne d'envoi gérée par l'Assurance Maladie.
3. **A partir du 31 mars** : des appels sortants vers les assurés âgés de 75 ans et plus non vaccinés, afin de les accompagner dans l'obtention et la prise d'un rendez-vous de vaccination, réalisés par l'Assurance Maladie.

CIRCULATION TOUJOURS DIFFICILE AUX ABORDS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE AUX HEURES D'AFFLUENCE

Des difficultés récurrentes de circulation aux abords de l'école élémentaire sont toujours observées le matin et le soir aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Ces problèmes relèvent notamment, de la part de certains automobilistes, du non-respect des règles de circulation, d'accès sans retenue aux passages handicapés, du stationnement sur les places handicapées sans y être autorisé. Afin de résoudre ces difficultés, la municipalité a demandé à la police municipale d'être beaucoup plus sévère. En effet, jusqu'à présent, elle ne verbalisait que les personnes récidivistes et notre PM privilégiait la pédagogie. Désormais, les agents sanctionneront systématiquement toute infraction au Code de la route, sans avertissement.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE COMMUNIQUE

La bibliothèque sera fermée à l'occasion du Pont de l'ascension (du jeudi 13/05 au samedi 15/05 inclus), ainsi que la semaine de Pentecôte (du mardi 25/05 au samedi 29/05 inclus).

Les « Lectures à Voix Haute de Martine » (publics adultes) se poursuivent, toujours avec toutes les mesures de sécurité sanitaire. Venez écouter des histoires, des nouvelles, des contes, articles... lus par l'intervenante du CLIC dans une atmosphère conviviale. Navette du CCAS : renseignements au : 06 35 07 95 62

Rendez-vous en juin, les mardis 1er et 15 juin de 10h à 11h30 sur inscription au 04 68 88 21 34 (les places sont limitées).

Actuellement en cours de préparation, le prêt de liseuses sera mis en place très prochainement.

CCAS : SEANCES DE RELAXATION POUR LES SENIORS

De nombreux séniors vivent de la souffrance à cause de l'isolement social. Aujourd'hui, le contexte actuel accentue cette situation et nuit gravement aux besoins physiologiques et psycho émotionnels de ces personnes.

Le CCAS propose 6 ateliers (de 6 personnes maximum) de massage et automassage pour les personnes âgées afin de les soulager et leur apporter bien-être et confort. Les participants redécouvriront par eux-mêmes leurs corps et leurs sens. Ils revisiteront ainsi les sensations agréables de leur enfance. Les techniques de Shiatsu sont douces et seront amenées progressivement au groupe de façon ludique promettant des moments de partage unique.

Ces ateliers se tiendront aux dates suivantes :

- Jeudi 27 mai à 14 h 30 - Jeudi 10 juin à 14 h 30

- Jeudi 17 juin à 14 h 30 - Jeudi 24 juin à 14 h 30

- Jeudi 1er juillet à 14 h 30 - Jeudi 8 juillet à 14 h 30

Pensez à vous inscrire auprès du CCAS au 04.68.37.70.70, étant précisé que vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul atelier afin que le maximum de personnes puissent en bénéficier.

NETTOYAGE DES RÉSEAUX PUBLICS D'EAUX USÉES PAR LA CU « PMM »

Dans le cadre de la campagne de dératisation et de désinsectisation annuelle des réseaux publics d'eaux usées, la SARL « Action et régulation 3d », missionnée par « Perpignan Méditerranée Métropole » (PMM), officiera sur la commune lors de trois passages : le 6 mai, le 4 juin et le 30 juin 2021.

Afin de lutter efficacement contre la prolifération des rongeurs et des insectes, PMM invite les propriétaires d'immeubles et d'établissements privés et publics à effectuer durant cette période le traitement de leurs parties privatives.

En outre, il convient de nous signaler toute prolifération de rats ou d'insectes dans le réseau public ou autres afin que nous en informions immédiatement PMM, pour traitement.

INFOS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES P.O

La CAF est présente auprès des familles :

1. EN CAS DE DÉCÈS D'UN ENFANT OU D'UN CONJOINT :

Un guide pour les parents a été réalisé en collaboration avec les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales et la coordonnatrice du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents, avec l'appui d'associations locales intervenant dans l'accompagnement des personnes en situation de deuil.

Ce guide est disponible sur le site caf.fr rubrique Ma Caf > Offre de service > Soutien aux parents > Décès d'un enfant ou d'un parent.

Un accompagnement par les travailleurs sociaux de la CAF

Pour soutenir les allocataires confrontés au deuil d'un enfant ou d'un conjoint, les travailleurs sociaux de la CAF leur proposent un accompagnement. Pour proposer cet accompagnement, les travailleurs sociaux adressent un courrier personnalisé aux allocataires ayant déclaré le décès d'un conjoint ou d'un enfant à la Caf. Cet accompagnement permet d'offrir un espace d'écoute, d'échange et de soutien, d'apporter de l'information, de faciliter les démarches pour l'accès aux droits et de mobiliser des aides Caf et partenariales.

Un soutien financier de la CAF

Depuis le 8 juin 2020, une aide est versée afin de soutenir les familles confrontées au décès d'un enfant. Cette allocation est versée sous conditions d'âge et de ressources. Son montant varie entre 1 000 € et 2 000 € selon les ressources. Pour les familles allocataires, l'aide est versée après réception de l'acte de décès.

Les familles qui ne sont pas allocataires doivent se manifester auprès de la CAF en téléphonant au 3230 ou sur caf.fr rubrique Ma Caf > Offre de service > Soutien aux parents > Décès d'un enfant ou d'un parent.

2. CONCERNANT LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE, LA PRIME D'ACTIVITÉ, L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (EN CAS D'ACTIVITÉ SALARIÉE) : TOUS LES TROIS MOIS, LES ALLOCATAIRES DOIVENT FAIRE LEUR DÉCLARATION TRIMESTRIELLE DE RESSOURCES.

Si vous êtes concernés, vous avez reçu une alerte dans votre compte CAF. Vous pouvez faire votre déclaration en ligne sur le caf.fr ou sur l'application mobile caf-Mon Compte.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour l'accueil des jeunes enfants des familles défavorisées :

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le 9 avril 2021, un Appel à Manifestation d'Intérêt a été lancé pour permettre le développement de projets visant à lutter contre les inégalités d'accès aux modes d'accueil et à redynamiser la création de places sur les secteurs où leur nombre est insuffisant.

Les projets présentés dans ce cadre peuvent bénéficier de financements de l'État et d'aides spécifiques dans le cadre du Plan de Rebond Petite Enfance voté par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales en mars dernier.

Les Pyrénées-Orientales sont marquées par un fort taux de précarité, une moindre demande d'accueil qu'au niveau national et une offre en accueil individuel en deçà de la moyenne métropolitaine. Notre département doit profiter de cette opportunité pour améliorer l'offre de services aux parents de jeunes enfants, et en particulier pour les plus fragiles d'entre eux.

La CAF peut vous accompagner ; vous pouvez contacter :

- pascale.delseny@caf.fr
- secretariat-de-direction.cafperpignan@caf.fr

3. LA DÉCLARATION DE GROSSESSE EN LIGNE : C'EST PLUS SIMPLE !

La déclaration de grossesse donne la possibilité d'obtenir des droits aux prestations familiales et de bénéficier du meilleur accompagnement pendant toute la grossesse.

Cette déclaration permet de mettre à jour sa situation auprès des organismes sociaux. Selon le nombre d'enfants, les revenus, la composition du foyer, etc., les nouveaux parents peuvent avoir droit à des aides financières et matérielles.

ASSOCIATIONS

L'EOLIENNE SPORTIVE FAIT APPEL A VOUS !

Je suis né en 1975 (46 ans), on m'a donné un nom en 2017... j'ai fait faire du sport à des femmes, des hommes et des enfants. Tous ont été ravis, ont apprécié mon professionnalisme, ma bonne humeur ainsi que l'ambiance que j'y ai développé. Je souhaite qu'il en soit ainsi encore pour longtemps, mais pour cela, il me faut des femmes pour me guider pendant minimum 3 ans. Cela paraît long mais en définitive c'est très court. Alors, Présidente, Trésorière, Secrétaire... Où êtes-vous ?

Pour tout renseignement, contacter la Présidente, Madame Françoise ARGENCE au 06 13 71 41 09 ou M. Jean-Claude DECRUZ au 06.85.68.01.69.

ECOLE DU RUGBY DU TERRITOIRE

L'ÉCOLE DE RUGBY... PLUS QU'UN CLUB DE RUGBY !

Essayer le rugby, c'est ce que nous vous offrons à l'école de rugby du territoire Sud Roussillon/Saleilles de l'AS Del Bercol. Pour nos éducateurs, « le Rugby n'est pas une finalité mais un moyen d'éducation ». Outre l'apprentissage des fondamentaux de notre sport d'équipe à travers les exercices ludiques à effectif réduit (5X5), dans le cadre sécuritaire du rugby à toucher, à contact aménagé, nous élargissons l'activité aux bases de l'athlétisme (courir, sauter, lancer), à du rugby enseigné en anglais, en catalan... en développant les valeurs, de respect, de solidarité, de dépassement de soi. Ce « combat collectif... » prépare les enfants à la vie d'adulte épanoui dans la société. Notre objectif éducatif est de proposer aux pré-ados (8 à 11 ans), un cadre structuré (club, équipe, maillot) et des repères (passion, valeurs) qui les aideront à franchir les « embûches » de l'adolescence. Garçons, filles, de 4 à 11 ans, venez « essayer » gratuitement le rugby éducatif dans notre association et découvrir, grâce à notre sport, un cadre « sain » d'éducateurs passionnés, une équipe de copains et une passion qui vous animera tout au long de votre vie. Dès maintenant, nous vous attendons lors des entraînements des mardi et vendredi de 18 h à 19h 30 au stade de Latour Bas Elne... dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur. La tenue d'entraînement pourra vous être prêtée et un ballon du club sera offert aux plus assidus ! Nous accueillons aussi les parents qui souhaiteraient intégrer l'équipe éducative. N'hésitez pas ! Venez nous rejoindre ! Contact à Saleilles : Stéphane BOLTE, éducateur : 07 81 34 48 25.

L'ONAC COMMUNIQUE

La collecte nationale sur la voie publique du 7 au 9 mai prochain semble être compromise, compte tenu des mesures sanitaires et gouvernementales toujours en vigueur. Dans ce contexte, nous devons concentrer nos efforts sur les campagnes de dons en ligne ; à cet effet, vous trouverez, ci-dessous, le lien pour les collectes en ligne et la boutique du Bleu et de France (à copier puis coller dans votre moteur de recherche) : <https://www.onac-vg.fr/dons/>

LA CROIX ROUGE, PRES DE VOUS...

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances.

Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pourquoi la Croix-Rouge Française souhaite entreprendre une campagne de sensibilisation de porte à porte à Saleilles du 10 mai 2021 au 15 mai 2021 pendant un maximum de 6 jours durant cette période. Une équipe rencontrera les personnes devant leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle vise également à trouver de nouveaux soutiens réguliers mais leur action ne fera pas l'objet d'une demande d'espèce ou de chèque. Nous avons mis en place un « Code de conduite CO-VID-19 » pour aider à préserver le bien-être des habitants de votre ville et de nos ambassadeurs Croix-Rouge.

Ce « Code de conduite » a été signé par chaque ambassadeur et comprend des règles à suivre sur l'hygiène, la distanciation sociale et l'assainissement, basées sur les conseils les plus récents du Gouvernement. Ces consignes seront régulièrement révisées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux meilleures pratiques actuelles. Chaque ambassadeur sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Association. Il portera aussi un badge de distanciation sociale et sera porteur d'une lettre de mandat de la Croix-Rouge française. **Hors situation de couvre-feu, notre équipe sera active du lundi au samedi, de 9h30 à 20h00. L'heure de fin de journée sera naturellement adaptée et alignée sur les heures de couvre-feu en vigueur le jour du passage.**

ANNONCES

UNE NOUVELLE MICRO CRECHE A SALEILLES !

Bientôt une nouvelle micro-crèche dans la commune ! Dès la prochaine rentrée, « Les Moments Enchantés - BeforeSchool » ouvriront leurs portes dans la zone du « Parc d'activités Sud Roussillon ».

Cette micro-crèche accueillera un petit groupe d'enfants nés en 2019, durant leur dernière année de crèche, pour leur proposer un environnement et des activités spécifiques à leur âge, favorables à une belle évolution. Ce sera en quelque sorte une « pré-maternelle ». Les activités en anglais et les rencontres intergénérationnelles font partie intégrante du projet, tout comme l'éveil à soi et aux autres, à ses émotions, le chemin vers l'autonomie... et toujours beaucoup de joie et de bienveillance à partager avec les enfants, leurs parents et l'équipe de la crèche ! Voilà donc tout un programme que nous expliquons aux familles désireuses de voir leur enfant intégrer l'une de nos micro-crèches (« Les Moments Enchantés - Perpignan » et « Les Moments Enchantés-Saleilles » continuent à accueillir les enfants de 0 à 2 ans, nés en 2020 et 2021).

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 07.63.63.47.99 et consulter notre site internet :

www.les-moments-enchantes.fr

« SUR LA PLAGE ABANDONNEE.. »

Un bar à huîtres ambulante avec dégustation sur place d'huîtres, de Leucate, Cancale, Marennesd'Oléron, Gillardeau... et vin blanc de vigneron du département s'installe à Saleilles, Place Pouquet. Pascal proposera également la vente à emporter et les plateaux. Retrouvez-le tous les mercredis soirs, « Sur la plage abandonnée » ... À Saleilles !!

Vous pouvez le suivre sur notre Facebook :

<https://www.facebook.com/240951211237/posts/10158118771306238/?d=n>

<https://www.facebook.com/109922384528682/posts/120296686824585/?d=n>

RADIO ELECTROMAX

Cette radio, 100 % saleillencque, est diffusée uniquement sur Internet sur le site « radioelectromax.com ». Elle vous communique, en temps réel, les informations de Saleilles...et surtout, pour les amateurs, elle diffuse de la musique 24h/24h ! Elle est animée par une équipe sympathique toujours prête à répondre au mieux aux attentes de leurs auditeurs. Elle propose également ses services pour des animations ou des manifestations (anniversaires, fêtes de fin d'année, forum, conférences et autres). Elle est un support publicitaire pour toutes les entreprises de Saleilles.

En outre, le Groupe RadioElectromax recherche des animateurs(trices) - L'univers de la radio vous intéresse ?

Alors rejoignez-nous ! contact au 09 84 26 04 08 ou 06 51 25 97 11.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- ▶ **JOURNÉE VACCINATION ÉPHÉMÈRE** : Mercredi 19 mai et Mercredi 30 juin sur rendez-vous à la Salle Polyvalente Laurent Zaragosa de 9h à 13h et de 14h à 17h.
- ▶ **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021.** ATTENTION : afin de respecter les consignes sanitaires pour ces deux scrutins, les bureaux de vote n° 3 et n° 4 seront situés dans la grande salle du gymnase JoséArrieta. Les bureaux de vote n° 1 et n°2 demeureront installés dans la salle polyvalente L. Zaragosa.
- ▶ **DON DU SANG** : Mardi 29 juin de 14 h 30 à 19 h 30 à la Salle Polyvalente Laurent Zaragosa.